

Chers adhérents,

Nous venons vous informer que Florence et Yves Flandre, nos maraîchers partenaires, ont pris la décision d'arrêter leur partenariat avec les A.M.A.P, à la fin de la saison en cours (dernier panier le mardi 31 mars 2015).

Pour cette raison, une assemblée générale extraordinaire de *La Grange aux légumes* se tiendra

**le mardi 3 mars 2015 à 19h30**

dans la salle habituelle du Vélodrome,  
137 rue Maximilien Robespierre à Aulnay sous Bois.

L'ordre du jour sera le suivant:

- les raisons qui motivent Florence et Yves à arrêter les paniers
- présentation et proposition d'un nouveau producteur partenaire, maraîcher exploitant en agriculture biologique en Ile-de France, contacté par Yves et rencontré par le bureau:Valérie et Alain Crochot ([www.lesplaisirsdujardin.com](http://www.lesplaisirsdujardin.com) )

L'assemblée se déroulera en présence des maraîchers.

Pour rappel, il est mentionné dans les statuts de notre association qu'un changement de producteur partenaire nécessite une Assemblée Générale Extraordinaire.

En cas d'absence vous avez la possibilité de donner procuration à un autre adhérent de l'A.M.A.P.

Si tel est le cas, le bureau vous encourage vivement à utiliser cette solution.

Merci de votre soutien et de votre participation à notre A.M.A.P.

Le bureau de *La Grange aux légumes*

-----  
PROCURATION

**Procuration pour l'assemblée générale extraordinaire du 3 mars 2015**

Je soussigné (e) .....

donne pouvoir à .....pour voter en mon nom.

Fait à Aulnay-sous-Bois, le.....

Signature :

*D'autre part, l'Assemblée générale annuelle, prévue par nos statuts (bilan moral et financier de l'année 2014 et perspectives pour l'année à venir) se tiendra fin mars à une date communiquée ultérieurement.*